Br.B. 3658

Publications de la RÉVOLTE

PIERRE KROPOTKINE

LES PRISONS

(Conférence faite à la Salle Rivoli)

Prix : 10 centimes

PARIS
Au bureau de la Révolte
140, rue Mouffetard, 140
1888

LA BIBLIOTHÈQUE DE PARIS MARXISTE

Publications de la RÉVOLTE

PIERRE KROPOTKINE

LES PRISONS

(Conférence faite à la Salle Rivoli)

Prix : 10 centimes

PARIS
Au bureau de la Révolte
140, rue Mouffetard, 140
1888

INFLUENCE MORALE DES PRISONS

SUR LES PRISONNIERS

Citoyennes et citoyens,

La question que je me propose de traiter ce soir est une des plus importantes dans la série des grandes questions qui se dressent devant l'humanité du XIXe siècle. Après la question économique, après celle de l'Etat, c'est peut-être la plus importante de toutes. Au fond, puisque la distribution de la justice a toujours été le principal instrument pour la constitution de tous les pouvoirs, puisqu'elle constitue la base même et le fondement le plus solide des pouvoirs constitués, il n'y aurait pas exagération de dire que la question de savoir : « Que fera-t-on avec ceux qui commettront des actes anti-sociaux ? » contient en elle la grande question du gouvernement et de l'Etat.

On a souvent dit que la fonction principale de toute organisation politique était de garantir douze jurés honnêtement choisis à tout citoyen contre lequel d'autres citoyens porteraient plainte. Mais, reste à savoir : « Quels droits reconnaîtrons-nous à ces dix ou douze ou cent jurés sur l'homme qu'ils auront trouvé coupable d'un acte anti-social à l'égard de ses semblables ? »

Aujourd'hui cette question se résout bien simplement. On nous répond : « Ils puniront ! Ils prononceront la mort, les travaux forcés, ou la prison ! » Cela se fait ainsi aujourd'hui. C'est-à-dire que, dans notre développement pénible, dans cette marche de l'humanité au milieu des préjugés et idées fausses, nous en sommes arrivés là. Mais, le temps est venu où cette grande question doit être posée : « La mort et la prison sont-elles justes ? Atteignent-elles le double but qu'elles se proposent d'atteindre : — celui d'empêcher l'acte anti-social de se répéter, et celui de rendre meilleur l'homme qui s'est rendu coupable d'un acte de violence à l'égard de son semblable ? Et enfin, que signifie donc ce mot « coupable » si souvent employé sans jamais chercher à se rendre compte de ce que c'est que la culpabilité ?

C'est à ces questions que je vais essayer de répondre, ou plutôt d'ébaucher la réponse dans le court espace d'une soirée. Ces questions sont grandes. Il y va du bonheur — non seulement de centaines de mille détenus qui gémissent en ce moment dans nos geôles ; non seulement du sort de ces femmes et enfants qui gémissent dans la misère dès que le père et le soutien de la famille a été enfermé sous les verroux ; il y va du bonheur de l'humanité. Tout se tient dans l'humanité. Toute injustice commise à l'égard de chaque individu, est ressentie en dernier ressort par l'humanité toute entière.

—

Chaque année 150 000 hommes et femmes sont traînés en prison en France ; plusieurs millions en Europe.

Chaque année la France inscrit à son budget pour ses prisons, des millions et trois ou quatre fois autant pour cette lourde machine — police et magistrature, — qui se charge de peupler les prisons. Et, comme les louis ne poussent pas d'eux-mêmes dans les caisses de l'Etat, mais chaque pièce d'or représente le lourd labeur du travailleur, — il s'en suit que chaque année des millions de journées de travail sont dépensées pour l'entre tien des prisons.

Mais qui donc, à part quelques philanthropes et quelques administrateurs, s'occupe-t-il des résultats obtenus aujourd'hui ? On parle de tout dans la presse. Mais on ne parle presque jamais des prisons. Si on en parle quelquefois ; ce ne sera qu'à la suite de quelques révélations scandaleuses. Alors on pourra bien crier pendant quinze jours contre l'administration ; on demandera de nouvelles lois à ajouter aux milliers de lois en vigueur, et puis, tout restera tel quel — si ça ne change pas pour le pis.

Quant à l'attitude régulière de la société et de la presse à l'égard des détenus, c'est l'indifférence complète : Pourvu qu'ils aient du pain à manger, de l'eau à boire et du travail — beaucoup de travail — à faire, tout va bien. Indifférence complète, quand ce n'est pas haine. Car, on se souvient certainement de ce qui s'est dit récemment dans la presse à la suite de quelques

améliorations faites dans le régime des prisons. « C'est trop de luxe pour ces gredins », disaient des journaux autrement assez avancés, « jamais on ne les traitera assez mal. »

Eh bien, citoyennes et citoyens, ayant eu l'occasion de faire connaissance avec deux prisons en France et quelques-unes en Russie ; ayant été amené par diverses circonstances de ma vie à revenir à plusieurs reprises, sur l'étude des questions pénitencières, j'ai pensé qu'il était de mon devoir de venir dire au grand jour ce que sont les prisons, — de relater mes observations et d'exposer les réflexions suggérées par ces observations.

Et d'abord, en quoi consiste le régime des prisons françaises ?

Vous savez qu'il y a trois grandes catégories de prisons, la prison départementale, la maison centrale et la Nouvelle Calédonie.

Pour la Nouvelle Calédonie, les renseignements qui nous parviennent de ces îles éloignées sont si contradictoires et si fragmentaires qu'il est impossible de se faire une juste idée de ce que c'est que le régime des travaux forcés à la Nouvelle.

Pour les prisons départementales, celle que nous avons appris à connaître à Lyon est dans un tel état que moins on en parlera mieux cela vaudra. J'ai raconté ailleurs en quel état nous l'avons trouvée et l'influence funeste qu'elle exerce sur les enfants qui y sont enfermés. Ces êtres malheureux sont condamnés à la suite du régime auquel ils sont soumis à traîner toute

leur vie en prison et à mourir dans une île du Pacifique.

Je ne m'arrête donc pas sur la prison départementale de Lyon et je passe à la maison centrale de Clairvaux, d'autant plus qu'avec la prison militaire de Brest, c'est la meilleure prison de France et — autant que l'on peut en juger par ce que l'on sait sur d'autres pays, — une des meilleures de l'Europe. Voyons ce que c'est qu'une des meilleures prisons modernes, — nous pourrons mieux juger les autres. Nous l'avons vue aussi dans les meilleures conditions. Quelque temps avant notre arrivée, un détenu avait été tué dans sa cellule par les chefs des gardiens. et toute l'administration avait été changée ; et je dois dire franchement que la nouvelle administration n'avait nullement ce caractère que l'on rencontre dans tant d'autres prisons — celui de chercher à rendre la vie du détenu le plus dure possible. C'est aussi la seule grande prison en France qui n'ait pas eu son émeute lors des émeutes successives d'il y a deux ans.

Lorsqu'on approche de l'immense mur d'enceinte de Clairvaux qui longe les pentes des collines sur une longueur de quatre kilomètres, on croirait plutôt voir une petite ville manufacturière. Des usines fumantes, quatre grandes cheminées, des machines à vapeur, une ou deux turbines et le rythme scandé des usines, voilà ce qui frappe au premier abord. C'est que, pour trouver de l'occupation pour 1400 détenus, il a fallu y ériger une immense usine de lits en fer,

des manufactures de soie et de brocart de toute qualité, de toile grossière pour plusieurs autres prisons françaises, de gros drap, de vêtements et de sabots pour les détenus, une usine de mètres et de cadres, une usine à gaz, des moulins à farine, une manufacture de boutons et toutes sortes de petits objets en nacre et ainsi de suite. Un immense potager et des champs d'avoine sont cultivés à l'intérieur des murs d'enceinte et de temps en temps une brigade extérieure sort des murs, soit pour couper du bois dans la forêt, soit pour réparer un canal.

Voilà l'immense mise de fonds et la variété de métiers qu'il a fallu introduire pour donner du travail utile à 1400 hommes seulement.

L'Etat étant incapable de faire cette mise de fonds immense ni d'écouler avantageusement ce qu'il pourrait faire produire, a évidemment dû s'adresser à des entrepreneurs, et pour attirer ces entrepreneurs il leur concède le travail des détenus à des prix de beaucoup inférieurs à ceux que l'on paie en dehors de la prison.

En effet, les salaires de Clairvaux ne sont que de 50 centimes à 1 franc. Tandis qu'aux lits de fer ou à l'atelier de confection, on parvient quelquefois à gagner jusqu'à 2 francs, nombre de détenus ne gagnent que 70 centimes pour une journée de 12 heures de travail et souvent 50 centimes. Là dessus l'Etat prélève de 5 à 9 dixièmes et le reste est divisé en deux parties égales, dont l'une est mise à la disposition du détenu pour acheter à la cantine quelque nour-

riture supplémentaire, et l'autre moitié lui est remise à sa sortie.

C'est aux ateliers que les détenus passent la plupart de la journée, sauf une heure d'école et trois quarts d'heure de promenade, à la file, aux cris de *une*, *deusse*, des gardiens. Cela s'appelle faire la « queue de saucissons ». Le dimanche est passé dans les cours, s'il fait beau, et dans les ateliers en cas de mauvais temps.

Ajoutons encore que la maison centrale de Clairvaux était organisée sur le système du silence absolu. Mais ce système est si contraire à la nature humaine qu'il ne pouvait être maintenu qu'à force de punitions. Aussi pendant les trois années que nous avons passées à Clairvaux tombait-il en désuétude. On l'abandonnait peu à peu, pourvu que les conversations à l'atelier et à la promenade ne fussent pas trop bruyantes.

Il y aurait bien des choses à dire sur cette maison de détention et de correction, mais ces quelques mots suffiront pour vous en donner une idée générale.

Quant aux prisons des autres pays européens, qu'il me suffise de dire qu'elles ne sont pas meilleures que celle de Clairvaux. Dans les prisons anglaises, en tant que je les ai étudiées dans la littérature, dans des rapports officiels et dans des mémoires, je dois dire qu'elles ont maintenu certains usages qui ont heureusement été abolis en France. Le traitement en France est plus humain, et le *trad-mill*, la roue dans laquelle le détenu anglais marche comme un écureuil,

n'existe pas en France. Tandis que d'autre part la punition française qui consiste à faire marcher l'homme pendant des mois, — par son caractère dégradant, la prolongation démesurée du châtiment et l'arbitraire avec lequel il est appliqué est un digne pendant de la peine corporelle que l'on rencontre encore en Angleterre.

Les prisons allemandes ont un caractère de dureté qui les rend excessivement pénibles, — et quant aux prisons autrichiennes et russes, elles sont dans un état encore plus déplorable.

Nous pouvons donc prendre la maison centrale en France comme un représentant assez bon de la prison modernisée.

Voilà, en peu de mots, le système d'organisation des prisons que l'on considère comme les meilleures en ce moment. Voyons maintenant quels sont les résultats obtenus par ces organisations excessivement coûteuses?

A cette question, il n'y a pas *deux* réponses a faire. Tous, l'administration même, sont d'avis que ces résultats sont des plus piteux.

—

Une fois qu'un homme a été en prison, il y reviendra. C'est certain, c'est inévitable, et les chiffres le prouvent. Les *Comptes-rendus annuels de l'administration de la justice criminelle en France* nous disent que la moitié environ de tous ceux qui sont jugés par les assises et les deux cinquièmes de ceux qui passent chaque année en police correction-

nelle ont reçu leur éducation en prison : ce sont des récidivistes. Presque la moitié (42 à 45 pour cent) de tous ceux qui sont jugés pour meurtres, et les trois quarts (70 à 72 pour cent) de ceux jugés pour vols, sont encore des récidivistes. On en arrête jusqu'à 70 000 par an en France seulement. Quant aux maisons centrales, plus d'un tiers (20 à 40 pour cent) des détenus libérés de ces prétendues institutions de correction sont réintégrés en prison dans le cours des douze mois qui suivent leur libération. C'est un fait si constant qu'à Clairvaux nous entendions dire aux gardiens : « Tiens, c'est étrange qu'un tel ne soit pas encore de retour. Aurait-il eu, par hasard, le temps de passer dans un autre district judiciaire ? » Et il y a dans les maisons centrales des prisonniers âgés qui, ayant réussi à avoir une place favorisée à l'hôpital ou dans un atelier, prient, en sortant de prison, de leur garder leur place jusqu'à leur prochain retour. Ces pauvres vieux sont sûrs d'y retourner sous peu.

D'ailleurs, ceux qui s'y connaissent — et je n'ai qu'à citer, par exemple, le docteur Lombroso, affirment que si l'on tient compte de ceux qui meurent bientôt après être sortis de prison, qui changent de nom, ou émigrent, ou qui réussissent à se cacher après avoir commis quelque nouvel acte contre les lois établies — si on tient compte de tous ceux-là, on est à se demander si *tous* les détenus libérés ne tombent pas dans la récidive !

Voilà à quoi aboutissent nos prisons.

Mais il y a plus. Le fait pour lequel un homme revient en prison est toujours plus grave que celui pour lequel il avait été condamné la première fois. Si son premier acte a été un petit vol, il reviendra pour quelque grand coup. S'il a été emprisonné, la première fois pour un acte de violence, souvent il reviendra assassin. Tous les écrivains criminalistes sont d'accord là dessus.

La récidive est devenue un immense problème pour l'Europe et vous savez comment la France l'a résolu. Elle a ordonné l'extermination des récidivistes en bloc, par les fièvres de Cayenne. D'ailleurs l'extermination commence déjà en route. Vous avez lu, il y a trois jours, comment on a « passé par les armes » onze récidivistes à bord du vaisseau qui les emmenait de France, et cet acte de sauvagerie du capitaine sera certainement son titre pour être nommé prochainement directeur de la colonie de Cayenne.

Eh bien, malgré toutes les réformes faites jusqu'à ce jour, malgré tous les systèmes pénitentiaires essayés, le résultat a toujours été le même. D'une part, le nombre de faits contraires aux lois existantes n'augmente ni ne diminue, *quel que soit le système de peines infligées*. On a aboli le *knout* en Russie et la peine de mort en Italie — et le nombre des meurtres est resté absolument le même. La cruauté des juges augmente ou diminue ; la

cruauté ou le jésuitisme des systèmes pénitentiaires changent. Mais le nombre d'actes nommés crimes reste invariable. Il est affecté seulement par d'autres causes, dont je vais parler tout à l'heure.

Et d'autre part, quel que soient les changements introduits dans le régime pénitentiaire, la récidive ne diminue pas. Et c'est inévitable, cela *doit* être ainsi : la prison tue en l'homme toutes les qualités qui le rendent mieux approprié à la vie en société. Elle en fait un être qui fatalement devra revenir en prison et qui finira ses jours dans un de ces tombeaux en pierre, sur lesquels on inscrit *Maison de détention et de correction*, et que les geôliers eux-mêmes appellent *maisons de corruption*.

Si on me demandait : « Que pourrait-on faire cependant pour améliorer le régime pénitentiaire ? » je répondrais : Rien ! *On ne peut pas* améliorer une prison. Sauf quelques petites améliorations sans importance, il n'y a absolument rien à faire qu'à la démolir.

Pour mettre fin à la contrebande scandaleuse du tabac, je pourrais proposer qu'on permît aux détenus de fumer. L'Allemagne l'a déjà fait et ne s'en plaint pas : l'Etat vend le tabac à la cantine. Mais, après la contrebande du tabac viendra celle de l'alcool. Et ce sera toujours la même chose — l'exploitation des détenus par ceux qui sont préposés à leur garde.

Je pourrais proposer encore que l'on mît en tête de chaque prison un Pestalozzi — je parle

du grand pédagogue suisse qui recueillait les enfants abandonnés et en faisait de bons citoyens — et je pourrais aussi proposer qu'en lieu et place des gardiens actuels, ex-soldats et ex-policiers, on mette soixante Pestalozzi. Mais vous me répondrez : « Où les trouver ? » Et vous aurez raison. Car le grand pédagogue suisse aurait certainement refusé de devenir garde-chiourme. Il aurait dit :

« Le principe même de toute prison est faux, puisque c'est la privation de liberté. Tant que vous priverez l'homme de liberté vous ne le rendrez pas meilleur ! Vous récolterez la récidive ! »

Et c'est ce que je vais prouver maintenant.

II

Et d'abord, il y a un fait constant, — un fait qui est déjà en lui-même la condamnation de tout notre système judiciaire : Aucun des prisonniers ne reconnait que la peine qu'on lui a infligée soit juste.

Prenez un détenu condamné pour quelque grande escroquerie et parlez lui de sa condamnation. Il vous dira : « Monsieur, les petits escrocs sont ici ; mais les grands sont en liberté, ils jouissent de l'estime publique. » (A ce moment le conférencier est interrompu par les cris de « Wilson ! » partis de tous les coins de la salle.) Et qu'oserez-vous lui répondre ? vous,

qui connaissez ces grandes compagnies financières montées exprès pour soutirer les derniers sous de l'épargne des concierges, et pour permettre aux gros bonnets fondateurs, en se retirant à temps, de faire légalement un gros coup de filet sur les petites fortunes. Nous connaissons tous ces grandes compagnies d'actionnaires, leurs circulaires menteuses, leurs grands coups d'escroquerie. Mais alors, que pouvons-nous répondre au prisonnier si ce n'est d'avouer qu'il a raison.

Ou bien, parlez à cet autre qui est en prison pour avoir « mangé la grenouille ». Il vous dira : « Je n'ai pas été assez adroit — voilà tout ! » Et, qu'aurez-vous à lui répondre encore, vous qui savez comment on mange la grenouille dans les hautes sphères, et comment, après les scandales inénarrables dont on a tant parlé ces derniers temps vous voyez délivrer un brevet de non-culpabilité aux grands voleurs. Que de fois n'avons-nous pas entendu dire en prison : « Les grands voleurs, ce sont ceux qui nous y tiennent, pas nous ! » Et qui donc osera dire le contraire ?

Lorsqu'on connait les escroqueries incroyables qui se commettent dans le monde de la haute finance et les fraudes du commerce ; lorsqu'on sait de quelle façon intime la fraude est liée à tout ce grand monde de l'industrie ; lorsqu'on apprend qu'il n'y a pas jusqu'aux médicaments annoncés comme devant sauver la vie du moribond qui ne soient l'objet des fraudes les

plus ignobles, — consultez seulement les analyses du laboratoire municipal de Paris; quand on sait que la soif de l'enrichissement par tous les moyens possibles fait l'essence même de la société bourgeoise actuelle, et quand on a sondé toute cette immense quantité de transactions louches qui viennent se placer entre les transactions bourgeoisement honnêtes et celles qui sont du ressort de la Correctionnelle; quand on a sondé tout cela, on arrive à se dire, comme un détenu des maisons centrales, que la prison est faite seulement pour les maladroits, — non pour les criminels.

Mais alors, pourquoi, prétendez-vous moraliser ceux que vous mettez en prison?

—

Ceci c'est l'exemple du dehors. Quant à l'exemple donné dans l'enceinte même de la prison, — inutile d'en parler longuement. On sait assez ce que c'est. J'en ai parlé ailleurs (1) et cela a fait le tour de la presse. Que ce soit cuisine ou distribution de grâces au 14 juillet; que ce soit achats de foin ou tarifs de la Chambre de Commerce — en toute chose le dernier mot de la philosophie des prisons, de San-Francisco au Kamtchatka, est toujours celui-ci : « Les grands voleurs sont ceux qui nous y tiennent — pas nous ! » Un seul fait d'ailleurs

1. Article sur les prisons françaises publié dans la *Nineteenth Century* et traduit par le *Temps* et d'autres journaux.

suffira comme tableau de mœurs, c'est le trafic du tabac. Vous savez qu'il est défendu de fumer en prison. Eh bien, tout le monde fume ; seulement cette marchandise précieuse que l'on chique d'abord, que l'on fume ensuite et que l'on prise enfin sous forme de cendre, se vend au prix de quatre sous la cigarette, ou cinq francs le paquet de dix sous. Et qui le procure aux détenus ? — Les gardiens eux-mêmes ou bien les entrepreneurs de travaux ! Seulement la taxe est exorbitante. Voici d'ailleurs comment cela se pratique. Le détenu se fait envoyer cinquante francs au nom d'un gardien. Sur cette somme, le gardien garde vingt-cinq francs et paie le reste au détenu, en tabac, fourni à des prix semblables à ceux que je viens de mentionner, Ou bien, c'est l'entrepreneur qui paie le travail en cigares. Et notez bien que ce n'est pas seulement en France que cela se passe ainsi. Le tarif de la prison de Milbank en Angleterre est absolument le même : on retrouve jusqu'aux mêmes chiffres. C'est international.

D'ailleurs, pour ma part, je n'attache pas grande importance à ces faits. Supposons que l'on permette aux détenus de s'organiser en coopération pour acheter la nourriture, — comme cela se fait en Russie, — et que l'administration ne puisse rien leur voler. Supposons que le trafic du tabac disparaisse et qu'on le vende librement à la cantine — et la prison n'en restera pas moins une prison et elle

n'exercera pas moins son influence délétère. Les causes de cette influence sont bien plus profondes.

—

Tout le monde connait l'influence délétère de l'oisiveté. Le travail relève l'homme. Mais il y a travail et travail. Il y a celui de l'homme libre qui permet à l'homme de se sentir une partie de l'immense tout — l'univers. Et il y a le travail forcé de l'esclave qui dégrade l'homme — travail fait à contre-cœur seulement par crainte d'une aggravation de peine, et tel est le travail de la prison. Je ne parle pas du moulin de discipline anglais dans lequel l'homme doit se mouvoir comme un écureuil dans sa roue, du parfilage de l'étoupe qui permet à un homme de faire pour un liard de travail par jour. Ceci n'est qu'une basse vengeance de la société. Tandis que toute l'humanité travaille pour vivre, l'homme qui est forcé de faire un travail qui ne sert à rien se sent hors la loi. Et si plus tard il traite la société comme hors la loi, n'en accusons que nous-mêmes.

Les choses ne sont pas plus belles lorsqu'on considère le travail utile des prisons. J'ai déjà dit pour quel salaire dérisoire travaille le prisonnier. Dans ces conditions, le travail — qui déjà n'a aucun attrait en lui-même parce qu'il n'exerce aucune des facultés mentales du travailleur — est si mal rétribué qu'il arrive à être considéré comme une punition. Quand mes

amis anarchistes à Clairvaux faisaient des corsets ou des boutons de nacre et ramassaient douze sous par dix heures de travail, dont quatre étaient retenus par l'Etat (six sous et plus pour les prisonniers de droit commun) nous comprenions très bien le dégoût que ce travail devait inspirer à un homme condamné à le faire. Quel plaisir trouver dans un pareil labeur? Quel effet moralisant ce travail peut-il exercer, lorsque le prisonnier se répète continuellement qu'il ne travaille que pour enrichir un patron! Quand il a reçu 36 sous à la fin de la semaine il s'écrie avec raison : « Décidément les vrais voleurs sont ceux qui nous tiennent ici, et pas noüs ».

Mais encore, nos camarades n'étaient pas forcés de travailler et quelquefois par un travail assidu ils arrivaient à réaliser vingt sous. Mais ils faisaient ainsi parce quelque chose les poussaient à travailler. Ceux qui étaient mariés étaient en correspondance suivie avec leurs femmes. La chaîne qui reliait le prisonnier à la maison n'était pas rompue. Et ceux qui n'étaient pas mariés ou n'avaient pas de mère à soutenir, avaient une passion : l'étude, et ils travaillaient à leur nacre dans l'espoir de pouvoir s'acheter à la fin du mois un livre depuis longtemps désiré. Car, où donc si ce n'est en prison, le travailleur a-t-il le loisir pour l'étude ?

Ils avaient une passion. Mais quelle passion peut inspirer un prisonnier de droit commun,

privé de tout lien qui pourrait le rattacher à la vie extérieure? Par un raffinement de cruauté, ceux qui ont imaginé nos prisons ont fait tout ce qu'ils ont pu pour interrompre toute relation du prisonnier avec la société. En Angleterre sa femme et ses enfants ne peuvent le voir qu'une fois tous les trois mois et les lettres qu'il faut écrire sont de vrais dérisions. Les philanthropes ont poussé le mépris de la nature humaine jusqu'à ne permettre au détenu que d'apposer sa signature au bas d'une circulaire imprimée.

Dans les prisons françaises, les visites des parents ne sont pas si sévèrement limitées et dans les prisons centrales le directeur est même autorisé dans des cas exceptionnels à permettre les visites dans un parloir sans grille. Mais les maisons centrales sont loin des grandes villes et ce sont les grandes villes qui fournissent le plus grand nombre de détenus. Très peu de femmes ont les moyens de faire le voyage de Clairvaux pour avoir quelques petites entrevues avec leur mari.

Et ainsi la meilleure influence à laquelle le détenu pourrait être soumis, la seule qui pourrait apporter un rayon de lumière, un élément plus doux dans sa vie — les relations avec ses proches — est systématiquement écartée. Les prisons de l'ancien temps étaient moins propres, moins ordonnées que celles d'aujourd'hui mais elles étaient plus humaines.

Dans la vie grise d'un prisonnier, qui s'é-

coule sans passion et sans émotion, tous les meilleurs sentiments s'atrophient rapidement. Les artisans qui avaient aimé leur métier perdent le goût du travail. L'énergie physique est rapidement tuée en prison. L'énergie du corps disparait peu à peu et je ne puis trouver de meilleure comparaison pour l'état du prisonnier que celle de l'hivernage dans les régions polaires. Lisez les récits des expéditions arctiques, les anciennes, celles du bon vieux Parry ou de Ross. En les parcourant, vous sentez une note de dépression physique et mentale planant sur tout le récit, devenant de plus en plus lugubre, jusqu'à ce que le soleil reparaisse à l'horizon. C'est l'état du prisonnier. Le cerveau n'a plus l'énergie pour une attention soutenue, la pensée est moins rapide, en tous cas moins persistante ; elle perd de sa profondeur. Un rapport américain constatait dernièrement que tandis que l'étude des langues prospère dans les prisons, les détenus sont incapables de réussir en mathématiques, et c'est vrai : c'est ainsi.

Il me semble que cet abaissement de l'énergie nerveuse peut être surtout expliqué par le manque d'impressions. Dans la vie ordinaire, mille sons et couleurs frappent chaque jour nos sens ; mille petits faits arrivent à notre connaissance et stimulent l'activité de notre cerveau. Rien de tel ne frappe le prisonnier ; ses impressions sont peu nombreuses et toujours les mêmes. D'où la curiosité du prison-

nier pour toute nouveauté. Je ne puis pas oublier l'intérêt avec lequel j'observais, en me promenant dans la cour de la prison, les variations de couleurs sur la flèche dorée de la forteresse, ses teintes rosées au coucher du soleil, ses couleurs bleuâtres le matin, son aspect changeant aux jours nuageux ou clairs, le matin ou le soir, l'hiver et l'été. C'était la seule chose qui fît varier son aspect. L'arrivée d'un pierrot dans la cour était un évènement. C'était une impression nouvelle. C'est aussi probablement la raison qui fait que les prisonniers aiment tant les illustrations. Toutes les impressions reçues par le prisonnier qu'elles proviennent de ses lectures ou de ses pensées, passent au travers de son imagination. Et le cerveau insuffisamment nourri par un cœur moins actif et un sang appauvri devient fatigué, éreinté ; il perd son énergie.

—

Il y a une autre cause importante de démoralisation dans les prisons, sur laquelle on ne saurait trop insister étant commune à toutes les prisons et inhérentes au système de la privation de la liberté. Toutes les transgressions aux principes admis de la morale peuvent être imputées au manque d'une ferme volonté. La plupart des habitants des prisons sont des personnes qui n'ont pas eu suffisamment de fermeté pour résister aux tentations qui les entouraient ou pour maîtriser une passion

qui les a emportés. Eh bien, en prison comme au monastère, tout est fait pour tuer la volonté de l'homme. L'homme n'a pas le choix entre deux actions, les très petites occasions qu'il a d'exercer sa volonté sont excessivement courtes : toute sa vie a été réglée et ordonnée d'avance, il n'a qu'à suivre le courant, à obéir sous peine de dures punitions. Dans ces conditions toute la volonté qu'il pouvait avoir avant son entrée en prison, disparaît. Et, où trouvera-t-il la force de résister aux tentations qui surgiront devant lui, comme par enchantement, lorsqu'il franchira les murs ? Où trouvera-t-il la force de résister à la première impulsion d'un caractère passionné, si durant plusieurs années, tout a été fait pour tuer en lui la force intérieure, pour en faire un outil docile dans la main de ceux qui le gouvernent.

Ce fait est, dans mon idée, la plus forte condamnation de tout système basé sur la privation de la liberté de l'individu. L'origine de la suppression de toute liberté individuelle est facile à montrer. Elle vient du désir de garder le plus grand nombre de prisonniers avec le plus petit nombre de gardiens. L'idéal de nos prisons serait un millier d'automates se levant et travaillant, mangeant et se couchant au moyen de courants électriques lancés par un seul gardien.

On peut parvenir ainsi à faire des économies budgétaires, mais il ne faut pas s'étonner si des hommes réduits à l'état de simples ma-

chines ne sont pas, à leur libération, ceux dont la vie de société a besoin.

Aussitôt qu'un prisonnier est relâché, ses camarades d'autrefois l'attendent. Ils le reçoivent en frères, et aussitôt libéré, il est repris par le courant qui l'a déjà une fois amené à la prison. Les sociétés de secours n'y peuvent rien. Tout ce qu'elles peuvent faire est de combattre la mauvaise influence des prisons, contrebalancer ses mauvais effets chez quelques-uns des libérés.

Et quel contraste entre la réception des anciens camarades et celle de tout ce monde qui s'occupe de philanthropie envers les prisonniers libérés! Pour ces jésuites chrétiens et philanthropes, les prisonniers libérés sont des pestiférés. Qui d'eux les invitera chez lui, et dira simplement : « Voici une chambre, voici du travail, asseyez-vous à cette table et faites partie de notre famille! » Il a besoin de soutien fraternel, il ne cherche qu'une main amie qui soit tendue vers lui. Mais après avoir fait tout ce qui était au pouvoir de la société pour en faire un ennemi, après lui avoir inoculé les vices qui caractérisent les prisons, on le rejette sur le pavé, on le condamne à devenir récidiviste.

—

Chacun connaît l'influence d'un habillement convenable. Un animal même est honteux de paraître parmi ses semblables si son vêtement

le rend ridicule. Un chat qu'un moutard aurait bariolé de jaune et de noir n'oserait pas se mêler à d'autres chats. Mais les hommes commencent par donner un habit de fou à ceux qu'ils prétendent moraliser. Je me rappelle avoir vu à Lyon, l'effet produit sur les prisonniers par leurs vêtements. Les nouveaux venus traversaient la cour où je me promenais pour entrer dans la salle où ils changeaient de costume. C'étaient pour la plupart des ouvriers, habillés pauvrement mais proprement. Et lorsqu'ils sortaient portant l'ignoble vêtement de la prison, rapiécé de morceaux multicolores, et un pantalon de dix pouces trop court, avec un vilain bonnet rond, on les voyait tout honteux d'apparaître attifés de telle façon.

C'est la première impression du prisonnier, et pendant toute sa vie, il sera soumis à un traitement qui prouvera le plus grand mépris pour les sentiments humains. A Dartmoore, par exemple, les détenus sont considérés comme n'ayant plus le moindre sentiment de pudeur. On les force à parader en rangs, tout nus devant les autorités de la prison, et à exécuter dans cet appareil une série de mouvements gymnastiques : « Tournez-vous ! Levez les deux bras ! levez la jambe droite ! » et ainsi de suite.

Un détenu n'est plus un homme qui puisse avoir quelques sentiments de respect humain. Il est une chose, un simple numéro, il sera considéré comme une chose numérotée.

S'il cède au plus humain de tous les désirs, celui de communiquer une impression ou une pensée à un camarade, il commettra une infraction à la discipline, et, quelque docile qu'il soit, il finira par commettre cette infraction. Avant d'entrer en prison, il aura pu éprouver de la répugnance à mentir et à tromper quelqu'un, mais en prison, il apprendra à mentir et à tromper, jusqu'à ce que le mensonge et la tromperie lui soient devenus une seconde nature.

Et malheur à celui qui ne se soumet pas si l'opération du fouillage l'humilie, si la messe lui répugne, s'il laisse voir le mépris que lui inspire le gardien trafiquant sur le tabac, s'il partage son pain avec son voisin, s'il a encore assez de dignité pour s'irriter d'une injure, s'il est assez honnête pour se révolter contre les petites intrigues, la prison sera un enfer pour lui. Il sera surchargé de travail, à moins qu'on ne l'envoie pourrir dans une cellule. La plus petite infraction à la discipline, tolérée chez l'hypocrite, appellera les plus sévères punitions sur sa tête ; c'est un insubordonné. Et chaque punition en amènera une autre. On le conduira à la folie par la persécution et il peut être considéré comme heureux s'il quitte la prison autrement qu'en un cercueil. A Clairvaux nous avons vu ce que c'est que le sort de « l'insoumis ». Un paysan, réputé comme tel, pourrissait dans le quartier de punition. Las d'une telle vie, il frappa un gardien. On le re-

condamna à rester toujours à Clairvaux. Alors il se suicida et n'ayant aucune arme pour le faire, il finit par accomplir le suicide en mangeant ses propres déjections.

Il est facile d'écrire dans les journaux que les gardiens devraient être sévèrement surveillés, que les directeurs devraient être pris parmi les braves gens. Rien de plus facile que de bâtir des utopies administratives. Mais l'homme restera l'homme, le gardien comme le détenu. Et quand des hommes sont condamnés à rester toute leur vie dans des situations fausses, ils en subiront les conséquences. Le gardien devient méticuleux. Nulle part, sauf dans les monastères russes, il ne règne un esprit de basse intrigue et de cancan si développé que parmi les gardiens de prison. Forcés de se mouvoir dans un milieu vulgaire, les fonctionnaires subissent son influence. Des petits cancans, un mot prononcé par un tel, forment le fond de leurs conversations. Les hommes sont les hommes, et vous ne pouvez pas donner à un individu une parcelle d'autorité sans le corrompre. Il en abusera et il y mettra d'autant moins de scrupule et fera sentir d'autant mieux son autorité, que sa sphère d'action sera plus limitée. Forcés de vivre au milieu d'un camp d'ennemis, les gardiens ne peuvent pas être des modèles de gentillesse et d'humanité. A la ligue des détenus, ils opposent la ligue des geôliers. C'est l'institution qui les rend ce qu'ils sont : des persécuteurs petits et mes-

quins. Mettez un Pestalozzi à leur place (si tant est qu'un Pestalozzi accepte la fonction) et il deviendra bientôt un garde-chiourme.

Rapidement la rancune contre la société envahit le cœur du détenu. Il s'habitue à haïr cordialement tous ceux qui l'oppriment. Il divise le monde en deux parties : celle dont lui et ses camarades font partie et le monde extérieur représenté par le directeur, les gardiens et les employés. Une ligue se forme entre tous les détenus contre tous ceux qui ne portent pas l'habillement des prisonniers. Ce sont ses ennemis et tout ce qu'on peut faire pour les tromper est bien. Aussitôt libéré, le détenu met sa morale en pratique. Avant la prison, il aurait pu commettre des méfaits sans réflexion, maintenant il a une philosophie à lui, qui peut se résumer dans ces mots de Zola : « Quels gredins que les honnêtes gens ! »

—

On sait dans quelles effroyables proportions croissent les attentats à la pudeur dans tout le monde civilisé. Plusieurs causes contribuent à cet accroissement, mais l'influence pestilentielle des prisons occupe le premier rang. La perturbation provoquée dans la société par le régime de la détention est dans cette direction plus profonde que dans toute autre.

Il est inutile de s'étendre sur ce sujet. Pour les prisons d'enfants (celle de Lyon, par exemple) on peut dire que jour et nuit, la vie de ces

malheureux est imprégnée d'une atmosphère de dépravation. La même chose est vraie pour les prisons d'adultes. Les faits que nous avons observés durant notre détention surpassent tout ce que peut inventer l'imagination la plus dépravée. Il faut avoir été longtemps en prison et avoir obtenu les confidences de ses voisins, pour savoir à quel état d'esprit peut arriver celui de quelques détenus. Tous les directeurs de prison savent que les maisons centrales sont les berceaux des plus révoltantes infractions aux lois de la nature. Et on se trompe gravement en croyant qu'une réclusion complète de l'individu dans le régime cellulaire peut améliorer cette situation. C'est une perversion de l'esprit qui est cause de ces faits, et la cellule est le meilleur moyen de donner cette tendance à l'imagination.

III

Si nous prenons en considération toutes les diverses influences de la prison sur le détenu, nous devons convenir que, chacune séparément, et toutes ensemble elles agissent de manière à rendre l'homme qui a passé quelque temps en prison de moins en moins approprié à la vie en société. D'un autre côté, aucune de ces influences n'agit dans le sens d'élever les facultés intellectuelles et morales de l'homme, de l'amener à une conception supérieure de la vie, de le rendre meilleur qu'il n'était en entrant.

La prison *n'améliore pas* les détenus. Mais aussi, nous l'avons vu, elle *n'empêche pas* les ci-nommés crimes de se commettre : témoins, les récidivistes. Elle ne répond donc à aucun des buts qu'elle se propose d'atteindre.

Voilà pourquoi la question vient se poser : « Que faire donc avec ceux qui méconnaissent la loi — je ne dis pas la loi écrite ; celle-ci n'est qu'un triste héritage d'un triste passé, — mais les principes mêmes de moralité gravés dans le cœur de chacun ? »

C'est la question que notre siècle doit résoudre.

—

Il a été un temps où la médecine était l'art d'administrer quelques drogues découvertes à tâtons par quelques expériences. Les malades tombés entre les mains des médecins qui administraient ces drogues, pouvaient en mourir ou bien guérir malgré ces drogues ; mais le médecin avait au moins cette excuse : il faisait comme tout le monde. On ne pouvait pas exiger de lui qu'il dépassât ses contemporains.

Mais notre siècle, s'emparant de questions à peine entrevues jadis, a repris cette question de médecine par un autre côté. Au lieu de *guérir* les maladies, la médecine actuelle cherche à les *prévenir*. Et tous nous connaissons les résultats immenses obtenus de cette façon. L'hygiène est la meilleure des médecines.

Eh bien, nous avons à faire la même chose pour ce grand phénomène social que l'on appelle encore Crime, mais qui sera appelé Maladie Sociale par nos enfants. Prévenir cette maladie sera la meilleure des cures. Et cette conclusion est déjà devenue le mot d'ordre de toute une école qui s'est occupée de ces questions.

Cette école moderne a déjà toute une littérature. Elle a dans ses rangs les jeunes criminalistes italiens : Poletti, Ferri, Colajanni et, jusqu'à un certain point, Lombroso ; d'autre part, nous avons cette grande école de psychopathes qui compte dans ses rangs Griesinger et Kraft-Ebbing en Allemagne, Despine en France, et Maudsley en Angleterre ; nous avons les sociologues comme Quételet et ses continuateurs, malheureusement trop peu nombreux et finalement, nous avons d'une part les écoles modernes de psychologie par rapport à l'individu, et d'autre part, les écoles socialistes par rapport à la société.

Dans les travaux publiés par ces novateurs nous avons déjà tous les éléments nécessaires pour prendre une position nouvelle à l'égard de ceux que la société a lâchement décapités, pendus ou emprisonnés jusqu'à présent.

—

Trois grandes séries de causes sont à l'œuvre pour produire les actes anti-sociaux, appelés crimes : les causes sociales, les causes anthropologiques, les causes physiques.

Je commence par ces dernières. Elles sont les moins connues, et néanmoins leur influence est incontestable.

Lorsqu'on voit un ami jeter une lettre à la poste, en oubliant d'y mettre l'adresse, on se dit que c'est un *accident ;* c'est de l'imprévu. Eh bien, citoyennes et citoyens, ces accidents, cet imprévu, se répètent dans les sociétés humaines avec la même régularité que les actes faciles à prévoir. Le nombre de lettres qui seront jetées sans adresse dans les boîtes postales se reproduira d'année en année avec une régularité stupéfiante. Ce nombre pourra varier un peu d'année en année. Mais, s'il est, disons, de mille pour une ville de plusieurs millions d'habitants, il ne sera ni de deux mille l'année prochaine, ni même de huit cents. Il restera toujours aux alentours de mille, en variant à peine de quelques dizaines. Les rapports annuels de la poste de Londres sont frappants sous cet aspect. Tout s'y répète, jusqu'au nombre de billets de banque que l'on aura jetés dans les boîtes au lieu de lettres. Ainsi voilà donc un élément aussi capricieux que l'oubli ; et cependant cet élément est soumis à des lois aussi rigoureuses que celles que nous découvrons dans les mouvements des planètes.

Il en est de même pour le nombre de meurtres qui se commettront d'année en année. En ayant devant soi les statistiques des années précédentes, on peut prédire à l'avance le nombre des meurtres qui seront commis dans

le courant de l'année, dans chaque pays de l'Europe, avec une exactitude frappante. Et si l'on prend en considération les causes pertubatrices, dont les unes augmentent et les autres diminuent les chiffres, on peut prédire le nombre des meurtres à commettre, à quelques unités près.

Il y a quelques années, en 1884, la *Nature* de Londres publiait un travail fait par S. A. Hill sur le nombre d'actes de violence et de suicides dans les Indes anglaises. Tout le monde sait que lorsqu'il fait très chaud et qu'en même temps l'air est très humide, l'homme devient beaucoup plus nerveux qu'il ne l'est d'ordinaire. Eh bien, dans l'Inde, où la température est excessivement chaude en été, et où la chaleur se trouve souvent accompagnée d'une très forte humidité, l'influence énervante de l'atmosphère se fait sentir bien plus que sous nos latitudes. M. Hill a donc pris les chiffres d'actes de violence et de suicides commis dans l'Inde, mois par mois, pour une longue série d'années, et il a examiné l'influence de la température et de l'humidité sur ces chiffres. Par un procédé mathématique très simple, il a même pu calculer une formule qui vous permet de prédire le nombre de crimes rien qu'en consultant le thermomètre et l'hygromètre, — l'instrument qui mesure l'humidité. Prenez la température moyenne du mois et multipliez-la par sept, ajoutez-y l'humidité moyenne et multipliez-la par deux, et vous au-

rez le nombre de meurtres commis dans le courant du mois. Il en est de même pour les suicides.

De pareils calculs doivent sembler bien étranges à ceux qui en sont encore aux préjugés légués par les religions. Mais pour la science moderne qui sait que les actes psychologiques dépendent absolument des causes physiques, ces calculs n'ont rien ni d'étonnant ni de douteux. D'ailleurs, ceux qui ont ressenti eux-mêmes l'influence de la chaleur énervante, comprendront parfaitement pourquoi l'Indou, par une chaleur tropique et humide, saisira plus volontiers le couteau pour terminer une dispute, et pourquoi l'homme dégoûté de la vie s'empressera d'en finir par le suicide.

L'influence des causes physiques sur nos actes est encore bien loin d'avoir été analysée en entier. Et cependant, c'est chose connue que les actes de violence contre les personnes prédominent en été, tandis qu'en hiver ce sont les actes contre la propriété qui prennent le dessus. Quand on examine les courbes tracées par le professeur E. Ferri, et que l'on voit la courbe des actes de violence monter et descendre avec la courbe de la température, la suivre dans toutes ses inflexions, on est vivement impressionné par la similarité des deux courbes, et l'on comprend combien l'homme est machine. L'homme qui se vante de son libre arbitre, dépend de la température, du vent et de la pluie, comme tout être organisé.

Il est évident que ces recherches sont hérissées de difficultés. Les effets des causes physiques sont toujours très compliqués. Ainsi, lorsque le nombre de « délits » monte et descend avec la récolte de blé ou de vin, les influences physiques n'agissent qu'indirectement, par l'intermédiaire des causes sociales. Mais, qui donc doutera de ces influences ! Lorsque le temps est beau et la récolte heureuse, et que les villageois se sentent à leur aise, certainement ils seront bien moins portés à vider leurs petites querelles par des coups de couteau; tandis que si le temps est lourd et la récolte mauvaise, cela rend le villageois maussade, et les querelles prendront certainement un caractère plus violent. Il me semble d'ailleurs que les femmes qui ont constamment l'occasion d'observer la bonne et la mauvaise humeur de leurs maris, pourraient nous en dire long sur les relations entre cette bonne ou mauvaise humeur et le bon ou mauvais temps.

—

Les causes physiologiques, celles qui dépendent de la structure du cerveau et des organes de la digestion, ainsi que de l'état du système nerveux de l'homme, sont certainement plus importantes que les causes physiques dont je viens de parler. On s'en est beaucoup occupé ces temps-ci.

L'influence des capacités héritées par l'homme de ses parents et celle de son organisation physique sur ses actes ont été récemment l'ob-

jet d'investigations si approfondies, que nous pouvons déjà nous former une idée assez juste sur cet ensemble de causes. Certainement nous ne pouvons pas accepter les conclusions de l'école criminaliste italienne qui s'est occupée de ces questions. Nous ne pouvons pas admettre les conclusions du docteur Lombroso, un des représentants les plus connus de l'école, — surtout celles auxquelles il est arrivé dans son ouvrage sur l'*Augmentation de la Criminalité*, publié en 1879. Mais nous pouvons puiser chez eux *les faits*, en nous réservant le droit de les interpréter nous-mêmes.

Lorsque M. Lombroso nous démontre que la plupart des habitants de nos prisons ont quelque défaut dans l'organisation du cerveau, nous n'avons qu'à nous incliner devant cette affirmation. C'est un fait, et voilà tout. Nous sommes même prêts à le croire lorsqu'il affirme que la plupart des habitants du bagne et de la prison ont des bras un peu plus longs que le reste de l'humanité. Ou bien encore, lorsqu'il nous démontre que les meurtres les plus brutaux ont été accomplis par des individus qui avaient quelque vice sérieux dans la structure de leur cerveau, nous voulons bien l'admettre aussi. C'est une affirmation confirmée par l'observation.

Mais, lorsque M. Lombroso veut tirer de ces faits des conclusions auxquelles il n'a aucun droit ; lorsqu'il affirme, par exemple, que la société a le droit de prendre des mesures

contre ceux qui ont des défauts d'organisation, nous refusons carrément de le suivre. La société n'a aucun droit d'exterminer ceux qui ont un cerveau malade, ni d'emprisonner ceux qui ont les bras plus longs que la moyenne d'entre nous.

Nous admettons volontiers que ceux qui ont commis des actes atroces, — de ces actes qui par moments viennent révolter la conscience de toute l'humanité — ont été presque des idiots. La tête de Frey, par exemple, qui a fait, il y a quelque temps, le tour de la presse, en est un exemple frappant. Mais tous les idiots ne deviennent pas des assassins. Et je pense que le plus enragé des criminalistes de l'école de Lombroso reculerait devant l'exécution en bloc de tous les idiots que nous avons parmi nous. Combien d'entre eux sont en liberté, — les uns placés sous la surveillance, et les autres ayant eux-mêmes des êtres humains à surveiller ! Dans combien de familles, et de palais aussi, sans parler des maisons de santé, ne trouvons-nous pas des idiots ayant absolument ces mêmes traits d'organisation que Lombroso considère comme caractéristiques de la « folie criminelle » ! Toute la différence entre ceux-ci et ceux que l'on a remis au bourreau n'est qu'une différence des conditions dans lesquelles ils ont vécu. Les maladies du cerveau peuvent certainement favoriser le développement d'une inclination au meurtre. Mais ce n'est pas forcé. Tout dépendra des

circonstances dans lesquelles sera placé l'individu qui souffre d'une maladie cérébrale. Frey est mort sous le couperet de la guillotine, parce que toute une série de circonstances l'ont amené à l'assassinat. Tel autre idiot mourra entouré de sa famille, parce que jamais dans sa vie rien ne l'a poussé à l'assassinat!

Evidemment nous refusons d'accepter les conclusions de Lombroso et de ses continuateurs. Mais en popularisant ce genre de recherches, il a rendu un grand service. Car pour tout homme intelligent il résulte des faits qu'il a accumulés que la plupart de ceux que l'on traite comme criminels, ne sont que des êtres qui souffrent de quelque maladie, et qu'il faut, par conséquent, chercher à les guérir en leur prodiguant les meilleurs soins, au lieu de les mettre en prison, où leur maladie ne fera que s'aggraver.

Je mentionnerai encore les recherches de Maudsley sur la « responsabilité dans la folie ». Cet ouvrage est traduit en français. Ici encore il y a bien des réserves à faire quant aux conclusions de l'auteur : les conclusions ne valent pas les faits. Mais on ne peut pas lire cet ouvrage sans conclure que l'immense majorité de ceux que l'on condamne aujourd'hui pour actes de violence, sont tout bonnement des individus qui souffraient de quelque maladie cérébrale plus ou moins grave ; — presque toujours d'anémie du cerveau, non pas de pléthore, comme Elie Reclus me le disait tout à l'heure,

au moment où je le quittais pour venir à cette conférence. Oui, d'anémie, — résultat du manque de nourriture. « Le fou idéal créé par la loi », dit Maudsley, le seul que la loi reconnaisse irresponsable, n'existe pas plus que « le criminel idéal » que la loi punit. Entre l'un et l'autre il y a toute une immense série de gradations insensibles, qui font que l'un et l'autre se touchent, se confondent. Et ce sont ces êtres que l'on met en prison afin d'aggraver leur maladie !

—

Jusqu'à présent, les institutions pénales — si chères aux légistes et aux jacobins — n'ont été qu'un compromis entre l'ancienne idée biblique de vengeance, l'idée du moyen-âge qui attribuait tous les actes mauvais à une mauvaise volonté, à un diable qui pousse au crime, et enfin l'idée des légistes modernes — l'idée de terroriser, et de prévenir ce qu'ils appellent crime par la punition.

Mais le temps n'est pas loin, j'en suis sûr, où les idées qui ont inspiré Griesinger, Kraft-Ebbing et Despine vont devenir du domaine public, et alors nous aurons honte d'avoir permis si longtemps que les condamnés soient livrés au bourreau ou au geôlier. Si les travaux consciencieux de ces écrivains étaient mieux connus, nous aurions tous bientôt compris que ceux que l'on enferme en prison, ou que l'on met à mort, sont tout bonnement des êtres humains qui avaient besoin d'un traitement fraternel.

Oh, certes ce n'est pas des maisons de santé qu'il faut bâtir au lieu des prisons. Loin de moi cette idée exécrable! La maison de santé c'est toujours une prison. Loin de moi l'idée lancée de temps en temps par ces messieurs les philanthropes qui proposent de garder la prison, mais de la confier à des médecins ou à des pédagogues. Les prisonniers y seraient encore plus malheureux. Ils en sortiraient encore plus brisés.

Ce que les détenus d'aujourd'hui n'ont pas trouvé dans la société actuelle, c'est tout bonnement une main fraternelle qui leur aidât dès l'enfance à développer les facultés supérieures du cœur et de l'intelligence, — facultés dont le développement naturel a été gêné chez eux, soit par un défaut d'organisation — anémie du cerveau, ou maladie du cœur, du foie, ou de l'estomac, — soit par les conditions sociales exécrables qui sont faites dans la société actuelle à des millions d'êtres humains. Mais ces facultés supérieures du cœur et de l'intelligence ne peuvent pas être exercées si l'homme est privé de liberté, s'il n'a jamais le choix dans ses actes, s'il ne subit pas les influences multiples de la société humaine.

La prison pédagogique, la maison de santé, seraient infiniment pires que les geôles de nos jours. La fraternité humaine et la liberté sont les seuls correctifs à opposer aux maladies de l'organisme humain.

La fraternité humaine et la liberté sont les seuls correctifs à opposer à ces maladies de l'organisme humain qui mènent à ce que l'on appelle crime.

Prenez cet homme qui a commis un acte de violence quelconque contre un de ses semblables. Aujourd'hui le juge — ce maniaque, perverti par l'étude du droit romain — s'en saisit et s'empresse de le condamner : il l'envoie en prison. Et cependant, si vous analysez les causes qui ont amené le condamné à l'acte de violence, vous verrez (comme l'a très bien remarqué Griesinger) que l'acte de violence a eu ses causes, et que ces causes travaillaient déjà depuis longtemps, bien avant que l'homme eût commis l'acte en question. Déjà dans sa vie précédente, il trahissait une certaine anomalie nerveuse, un excès d'irritabilité : tantôt, à propos de bagatelle, il exprimait bruyamment ses sentiments, tantôt il tombait dans le désespoir à la suite d'un chagrin minime, ou bien il s'emportait à la moindre contrariété. Mais cette irritabilité était elle-même causée par une maladie quelconque : une maladie du cerveau, du cœur, ou du foie, souvent héritée des parents. Et, malheureusement, il ne s'est jamais trouvé personne auprès de cet homme pour donner une meilleure direction à son impressionnabilité. Dans de meilleures conditions il serait devenu peut-être un artiste, un poète, ou un propagandiste zélé. Mais, faute

de ces influences, dans un milieu défavorable, il est devenu ce que l'on nomme un criminel.

Plus que cela. Si chacun de nous se soumettait soi-même à une analyse sévère, il verrait que quelquefois il lui a passé dans son cerveau des germes d'idées, rapides comme un éclair, qui constituaient cependant le fonds de ces idées qui poussent l'homme à commettre des actes qu'il reconnaît mauvais lui-même. Tel de nous a répudié ces idées aussitôt nées. Mais, si elles avaient trouvé un milieu propice dans les circonstances extérieures ; si d'autres passions, plus sociables et, partant, belles, — telles que l'amour, la compassion, l'esprit de fraternité, ne s'étaient trouvées là pour contrecarrer les éclairs de pensée égoïste ou brutale, ces éclairs, en se répétant, auraient fini par amener l'homme à un acte de brutalité.

—

Les criminalistes aiment beaucoup parler aujourd'hui de criminalité héréditaire, et les faits cités pour prouver cette assertion (par Thompson dans le Journal anglais de Science Mentale pour 1870) sont vraiment frappants. Mais voyons, qu'est-ce qu'on peut hériter de parents criminels ?

Serait-ce, par hasard, une bosse de criminalité? — L'affirmer serait absurde. Ce qu'on hérite, c'est un manque de volonté, une certaine faiblesse de cette part du cerveau qui

contrôle nos actes, ou bien des passions violentes, ou bien encore l'amour du risque, ou bien une vanité excessive. La vanité, par exemple, combinée avec l'amour du risque, est un trait très commun dans la population des prisons. Mais la vanité trouve des champs très variés pour s'exercer. Elle peut produire un criminel, comme Napoléon ou l'assassin Frey. Mais, si elle est associée à d'autres passions d'un ordre plus élevé, elle pourra produire aussi des perceurs d'isthmes. ou des inventeurs; et, ce qui est bien plus important, c'est que sous le contrôle d'une intelligence bien développée la vanité elle-même s'efface; elle s'atrophie, elle disparaît. Il n'y a que les sots qui sont vaniteux.

Quant à l'amour du risque, qui est un des traits distinctifs de ceux qui passent aujourd'hui en cour d'assises, cet amour bien dirigé par les influences du dehors, devient aisément une source de bien pour la société C'est lui qui porte aux voyages lointains, aux entreprises périlleuses. Combien de ceux qui peuplent aujourd'hui nos bagnes auraient fait de grandes découvertes ou des explorations *périlleuses*, si leur esprit, armé de connaissances scientifiques, leur avait pu ouvrir des horizons plus vastes que ceux qui s'ouvrent devant l'enfant lorsqu'il habite une de nos étroites ruelles et reçoit pour toute instruction le bagage inutile de nos écoles actuelles.

Le christianisme cherchait à étouffer les passions. La société future — Fourier l'avait prévu — les utilisera en leur donnant un vaste champ d'activité.

—

Que de bonnes passions ne trouverait-on pas dans la population actuelle des prisons, si des relations fraternelles venaient seulement les éveiller! Le docteur Campbell qui a passé trente années comme médecin dans des prisons anglaises, nous dit par exemple : « En traitant les prisonniers avec douceur et avec autant de considération que s'ils étaient des dames délicates, nous avions toujours le plus grand ordre dans l'hôpital. » ...« Même les criminels les plus grossiers me frappaient par les soins qu'ils prodiguaient aux malades »... « On pourrait croire, dit-il, que leurs habitudes désordonnées et leur vie tourmentée les auraient rendus durs et indifférents. Mais ils ont conservé malgré cela un vif sentiment du bien et du mal. » Et tant d'autres honnêtes gens confirment le dire de Campbell.

Mais le secret en est bien simple. L'infirmier de l'hôpital — j'entends l'infirmier occasionnel qui n'est pas devenu fonctionnaire — a l'occasion d'exercer ses bons sentiments. Il a l'occasion de sentir de la compassion, et dans l'hôpital il jouit d'une liberté inconnue aux autres prisonniers. En outre, ceux dont parle

Campbell se trouvaient sous l'influence de cet excellent homme, et non pas sous celle de policiers en retraite.

—

Bref, les causes physiologiques dont on nous a beaucoup parlé ces temps-ci, jouent un rôle important pour amener les hommes en prison. Mais ces causes ne sont pas des causes de « criminalité » proprement dite, comme le veulent les criminalistes de l'école de Lombroso.

Ces causes, ou plutôt ces affections du cerveau, du cœur, du foie, du système cérébro-spinal, etc., se trouvent à l'œuvre parmi nous tous. L'immense majorité de nous a quelques-unes de ces maladies. Mais ces maladies n'amènent l'homme à commettre un acte anti-social que lorsque des circonstances extérieures donnent cette tournure morbide au caractère.

Les prisons ne guérissent point les affections physiologiques. Au contraire, elles les aggravent. Et lorsqu'un de ces malades quitte la prison, il en sort encore plus mal approprié à la vie en société que le jour où il a franchi la porte de la chiourme. Il est encore plus enclin à commettre des actes anti-sociaux. Pour l'en empêcher il faudra travailler à défaire tout le mal que la prison lui a fait, à effacer toute la masse de qualités anti-sociales que la prison

lui a inculquées. On peut le faire, sans doute; on s'efforce de le faire. Mais alors, pourquoi commencer par rendre l'homme plus mauvais qu'il n'était, si plus tard on se voit forcé de détruire l'influence de la prison?

Mais, si les causes physiques exercent une si puissante influence sur nos actes; si notre organisation physiologique devient si souvent la cause des actes anti-sociaux que nous commettons, — combien plus puissantes sont les *causes sociales*, et c'est de celles-ci que je vais parler tout à l'heure.

Ceux que les Romains de la décadence appelaient barbares avaient une excellente coutume. Chaque clan, chaque commune, était responsable vis à vis des autres de tout acte anti-social commis par un de ses membres. Le membre d'un clan avait-il lésé, blessé, ou tué quelqu'un dans un autre clan, son clan en entier répondait pour lui.

Cette excellente coutume a disparu, comme tant d'autres. L'individualisme illimité s'est substitué au communisme de l'antiquité franco-saxonne. Mais nous y revenons. Et, de nouveau les esprits les plus intelligents de notre siècle — travailleurs et penseurs — proclament hautement que la société entière est responsable de chaque acte anti-social commis dans son sein. Nous avons notre part de gloire dans les actes et les productions de nos héros et de nos génies. Nous l'avons aussi dans les

actes de nos assassins. C'est nous qui les avons faits ce qu'ils sont.

D'année en année des milliers d'enfants grandissent au milieu de la saleté morale et matérielle de nos grandes villes, au milieu d'une population démoralisée par la vie du jour au lendemain, en face des ordures et de la fainéantise, de la luxure dont nos grandes cités resplendissent.

Ils ne savent pas ce que c'est que la maison maternelle : leur maison, c'est un taudis aujourd'hui, la rue demain. Ils entrent dans la vie sans connaître un emploi raisonnable de leurs jeunes forces. Le fils du sauvage apprend à chasser auprès de son père ; sa fille apprend à mener le pauvre ménage de leur hutte. Rien de cela pour l'enfant du prolétaire jeté sur le pavé. Dès le matin, le père et la mère quittent le taudis en quête de travail. L'enfant est dans la rue ; il n'apprendra aucun métier ; et l'école, s'il la fréquente, ne lui apprendra rien d'utile.

C'est bon pour ces messieurs de crier sus à l'ivrognerie. Mais, je leur demanderai : Si vos enfants, messieurs, grandissaient dans ces circonstances, combien d'entre eux seraient devenus des habitués de l'assommoir ?

Quand nous voyons la population enfantine des grandes villes grandir de cette façon, nous n'avons à nous étonner que d'une chose : c'est que si peu d'entre eux deviennent des brigands ou des assassins. Ce qui nous frappe, c'est la

profondeur des sentiments sociables de l'humanité de notre siècle, c'est la bonhommie qui règne dans le carrefour le plus infect. Sans cela, le nombre de ceux qui déclareraient la guerre ouverte aux institutions actuelles serait bien plus grand. Sans cette bonhomie, sans cette aversion contre la violence, il ne resterait pas pierre sur pierre des palais somptueux de nos cités.

Et, à l'autre bout de l'échelle, que voit l'enfant qui grandit dans la rue? Un luxe inimaginable, insensé, stupide. Tout, — ces magasins luxueux, cette littérature qui ne cesse de parler de richesse et de luxe, ce culte de l'argent que l'on cultive à chaque instant, — tout tend à développer la soif de l'enrichissement, l'amour du luxe vaniteux, la passion de vivre aux dépens d'autrui, à gaspiller le travail des autres.

Lorsqu'il y a des quartiers entiers dont chaque maison nous rappelle que l'homme est toujours resté la bête, lors même qu'il cache sa bestialité sous un certain décor; lorsque le mot d'ordre est : « Enrichissez-vous! Ecrasez tout ce qui se trouve dans votre chemin, faites-le par tous les moyens, excepté ceux qui vous conduiraient en cour d'assises ! » Lorsque tous, du banquier à l'artisan, entendent dire chaque jour que l'idéal c'est de se décharger du travail sur les épaules d'autrui et de jouir de la vie sans travailler; lorsque le tra-

vail manuel est méprisé, au point que nos dirigeants préfèrent faire de la gymnastique au lieu de prendre en main une scie ou une bêche; lorsque la main calleuse est considérée comme un signe d'infériorité, et une robe de soie est une marque de supériorité; lorsque enfin la littérature ne sait que développer le culte de la richesse et prêcher le mépris de « l'utopiste » et du rêveur qui la dédaigne; lorsque tant de causes sont à l'œuvre pour nous inculquer des instincts malsains, — qu'y a-t-il à parler d'hérédité! C'est la société elle-même qui fabrique chaque jour ces êtres incapables de mener une vie honnête de labeur, ces êtres imbus de sentiments anti-sociaux. Elle les glorifie quand leurs crimes sont couronnés de succès; elle les envoie au bagne quand ils n'ont pas « réussi ».

Voilà les vraies causes des actes anti-sociaux dans la société.

Lorsque la révolution aura complètement modifié les relations du capital et du travail; lorsque nous n'aurons plus les oisifs et que chacun pourra travailler selon ses inclinations pour le bien de la communauté; lorsque chaque enfant aura été enseigné à travailler de ses bras et à aimer le travail manuel, en même temps que son esprit et son cœur auront reçu un développement normal, — nous n'aurons plus besoin ni de prisons, ni de bourreaux, ni de juges.

L'homme est un résultat du milieu dans lequel il grandit et passe sa vie. Qu'il s'habitue au travail dès l'enfance ; qu'il s'habitue à se considérer comme une part de l'humanité entière ; qu'il s'habitue à comprendre que dans cette immense famille on ne peut faire de mal à personne sans en ressentir finalement soi-même les résultats ; que l'amour des hautes jouissances, — les plus hautes et les plus durables, — que nous procurent l'art et la science devienne un *besoin ;* et soyez sûrs qu'alors il se trouvera fort peu de cas où les lois de moralité inscrites dans le sentiment intime de chacun soient violées.

Les deux-tiers de ce que l'on condamne aujourd'hui comme crimes, sont des actes contre la propriété. Ceux-ci disparaîtront avec la propriété individuelle. Quant aux actes de violence contre les personnes, ils vont déjà en diminuant à mesure que la sociabilité grandit, et ils disparaîtront quand nous nous en prendrons aux causes au lieu d'en frapper les effets.

—

Certainement, dans chaque société, si bien organisée qu'elle soit, il se trouvera quelques individus aux passions plus intenses, et ces quelques individus pourront être poussés à commettre de temps à autre des actes antisociaux.

Mais ce qu'il faut pour l'empêcher, c'est

donner une meilleure direction à ces passions. Aujourd'hui nous vivons trop isolés. L'individualisme propriétaire — ce rempart de l'individu contre l'Etat — nous a amenés à un individualisme égoïste dans toutes nos relations mutuelles. Nous nous connaissons à peine, nous ne nous rencontrons qu'occasionnellement; nos points de contact sont excessivement rares.

Mais nous avons vu dans l'histoire, et nous voyons encore, des exemples d'une vie commune plus intimement liée. La « famille composée » en Chine, les communes agraires en sont un exemple vivant. Là, les hommes se connaissent. De par la force des choses ils sont forcés de s'entr'aider matériellement et moralement.

La vieille famille, basée sur la communauté d'origine, disparaît. Mais une famille nouvelle, basée sur la communauté d'aspirations, prend sa place. Dans cette famille, les hommes seront forcés de se connaître, de s'entr'aider, de s'appuyer moralement en chaque occasion. Et cet appui mutuel suffira pour empêcher la masse d'actes anti-sociaux que nous constatons aujourd'hui.

—

«Et cependant, nous dira-t-on, il restera toujours quelques individus — des malades, si vous voulez, — qui seront un danger constant

pour la société. Ne faudra-t-il pas s'en débarrasser d'une manière ou d'une autre, ou du moins, les empêcher, de nuire aux autres ? »

Eh bien, une société tant soit peu intelligente n'aura pas recours à cette solution absurde, et voici pourquoi.

Autrefois on considérait les aliénés comme des gens possédés par le démon, et on les traitait en conséquence. On les tenait enchaînés dans des espèces d'écuries, rivés aux murs comme des bêtes fauves. Mais vint Pinel, un homme de la Grande Révolution, qui osa ôter leurs chaînes, qui essaya de les traiter en frères. — « Vous serez dévoré par eux ! » lui criaient les gardiens. Mais Pinel *osa*. Et ceux qu'on croyait des bêtes féroces se groupèrent autour de Pinel, et ils lui prouvèrent par leur attitude qu'il avait eu raison de croire aux meilleurs côtés de la nature humaine, lors même que l'intelligence est assombrie par la maladie.

Désormais, la cause de l'humanité fut gagnée. On cessa d'enchaîner les aliénés.

Les chaînes disparurent. Mais les asiles — cette autre forme de prisons — restèrent ; et dans leurs murs un système se développa, aussi mauvais que celui des chaînes.

Alors, des paysans — oui, des paysans du petit village belge de Gheël, et non des docteurs — trouvèrent mieux. Ils dirent : « Envoyez-nous vos aliénés ; nous leur donnerons

la liberté absolue. » Ils les adoptèrent dans leurs familles ; ils leur donnèrent une place à leurs tables de sapin, une place dans leurs rangs pour cultiver leurs vergers, une place dans les rangs de leur jeunesse aux bals champêtres. — « Mangez, travaillez, dansez avec nous ! courez les champs, soyez libres ! » C'était tout le système, toute la science du paysan belge.

Et la liberté fit miracle. Les aliénés guérissaient. Ceux mêmes qui avaient une lésion organique incurable devenaient doux, traitables, membres de la famille comme les autres. Le cerveau malade travaillait toujours d'une façon anormale, mais le cœur était bien placé, et personne n'avait à s'en plaindre (1).

On cria miracle : on attribua les cures à un saint, à une vierge. Mais cette vierge, c'était la Librerté ; ce saint était le travail des champs, le taitement frat ernel.

Le système a trouvé des imitateurs. A Edimbourg j'ai eu le plaisir de faire la rencontre du docteur Mitchell, un homme qui a donné sa vie pour appliquer le même régime libertaire aux aliénés d'Ecosse. Il a eu des préjugés à vaincre ; on l'a combattu, par les mêmes arguments dont on se sert contre nous aujour-

---

1. Je parle des premiers temps. Aujourd'hui, le traitement des aliénés à Gheel est devenu une profession, et là où il y a profession, que peut-il y avoir de bon ?

d'hui ; mais il a réussi. En 1886, il se trouvait déjà 2180 aliénés écossais en liberté, dans des familles privées ; et les commissions savantes abondaient en louanges du système. Je le crois bien ! Aucune médecine ne fera concurrence à la liberté, au travail libre, au traitement fraternel.

A l'une des limites de l'immense « espace entre la maladie mentale et le crime », dont nous parle Maudsley, la liberté et le traitement fraternel ont fait miracle. Ils en feront de même à l'autre limite où l'on place le crime aujourd'hui.

—

La prison n'a pas de raison d'être. Et vous tous, vous le sentez si bien que si je demandais aux pères et aux mères présents dans cette salle, lequel d'entre vous rêve pour son enfant un avenir de garde-chiourme, il ne se trouverait pas une seule voix pour me répondre. Quels que soient les rêves du père et de la mère, ils n'iront jamais jusqu'à rêver un avenir de gardien de prison, ou de bourreau, pour leurs enfants.

Et c'est la condamnation absolue du système des prisons et de la peine de mort.

Aujourd'hui, la prison est possible parce que dans notre société abjecte, le juge peut se décharger sur un misérable salarié de la fonction de garde chiourme ou de bourreau. Mais

si le juge devait monter lui-même la garde auprès de ses condamnés, et trancher lui-même les têtes qu'il a prononcé d'abattre, soyez sûrs que ces mêmes juges trouveraient les prisons insensées et la peine de mort criminelle.

Et ceci m'amène à dire un mot sur l'assassinat légal qu'ils appellent peine capitale dans leur jargon baroque. Cet assassinat n'est qu'un reste du principe barbare enseigné par la bible lorsqu'elle prêchait dent pour dent, œil pour œil. C'est une cruauté inutile et nuisible à la société.

En Sibérie, où des milliers d'assassins se trouvent en liberté après avoir fait leur temp de travaux forcés, — ou sans l'avoir fait, puisque les assassins évadés se comptent par milliers dans les forêts sibériennes — on est en aussi grande sécurité que dans les carrefours des grandes villes. En Sibérie, où l'on connaît les assassins de près, ils sont généralement considérés comme la meilleure classe de la population des exilés. Vous verrez l'ex-assassin comme cocher dans une famille, et vous trouverez la mère confiant ses enfants à une femme qui fut exilée pour assassinat. Chose à remarquer, le patriote irlandais Davitt qui connait à fond les prisons anglaises, en a remporté la même impression. Les assassins qu'il a rencontrés étaient aussi considérés comme les hommes les plus respectables dans les prisons. Et cela

s'explique. Je parle évidemment de ceux qui ont commis un assassinat dans un moment de passion, car les assassinats combinés au vol sont rarement prémédités : ils sont pour la plupart accidentels.

Si nombreuses que soient les exécutions des révolutionnaires en Russie (plus de 50 depuis 1879), la peine de mort n'existe pas en Russie pour les délits de droit commun. Elle a été abolie depuis plus d'un siècle, et le nombre d'assassinats n'est pas plus grand en Russie qu'ailleurs en Europe : il est moindre au contraire. Et nulle part on n'a remarqué que le nombre d'assassinats augmente lorsque la peine de mort est abolie. C'est donc une barbarie absolument inutile, qui se maintient seulement par la lâcheté des hommes.

Je sais que tous les socialistes condamnent la peine de mort. Mais parmi les révolutionnaires qui ne sont pas anarchistes on entend parler quelquefois de la guillotine comme moyen suprême pour épurer la société ; j'ai connu des jeunes gens qui rêvaient déjà devenir des Fouquier-Tinville de la Révolution sociale ; qui s'admiraient d'avance parlant à un jury révolutionnaire, et prononçant avec un geste étudié ces paroles classiques : « Citoyens, je demande la tête d'un tel. »

Eh bien, citoyennes et citoyens, pour un anarchiste convaincu, ce rôle serait répugnant. Pour ma part, je comprends parfaitement les

vengeances populaires. Je comprends qu'il tombe des victimes dans la lutte. Je comprends le peuple de Paris lorsque, avant de courir aux frontières, il extermine dans les prisons les aristocrates qui complotaient avec l'ennemi l'écrasement de la Révolution. Je comprends les victimes de la Jacquerie, et à quiconque blâmerait ce peuple, je poserais cette question : « Avez-vous souffert comme eux, avec eux? Sinon, ayez, du moins, la pudeur de vous taire ! »

Mais le procureur de la république qui demande tranquillement la tête d'un citoyen entouré de gendarmes, et qui confie à un bourreau, payé tant la pièce, le soin de couper cette tête, ce procureur m'est aussi répugnant que le procureur du roy, et je lui dis : « Si tu veux la tête de cet homme, prends-la ! Sois accusateur, sois juge, si tu veux ; mais alors sois aussi le bourreau ! Si tu ne fais que demander la tête et prononcer l'arrêt, si tu prends pour toi le rôle théâtral et si tu abandonnes à un misérable la besogne malpropre de l'exécution, alors tu n'es qu'un vilain petit aristocrate qui se considère un être supérieur à l'exécuteur de ses arrêts. Tu es pire que le procureur du roy, parce que tu réintroduis l'inégalité, la pire des inégalités, après avoir parlé au nom de l'Egalité. »

Quand le peuple se venge, nul n'a le droit de le juger. Sa conscience seule doit être son juge. Mais, au procureur qui veut faire assassiner

roidement, avec toute la mise en scène abjecte des tribunaux, nous n'avons qu'une réponse à faire : « Ne fais pas l'aristocrate. Sois bourreau, si tu veux être juge ! Tu parles Egalité, eh bien, nous la voulons tout de bon ! Nous ne voulons pas d'aristocratie du tribunal à côté de la plèbe de l'échafaud ! »

—

Je résume. La prison n'empêche pas les actes anti-sociaux de se produire ; elle en augmente le nombre. Elle n'améliore pas ceux qui entrent dans ses murs. Qu'on la réforme tant que l'on voudra, elle sera toujours une privation de liberté, un milieu factice comme le couvent, qui rend le prisonnier de moins en moins approprié à la vie en société. Elle manque son but. Elle souille la société. Elle doit disparaître.

C'est un reste de barbarie, mêlé de philanthropisme jésuitique ; et le premier devoir de la révolution sera d'abattre les prisons — ces monuments de l'hypocrisie et de la lâcheté humaines.

Dans une société d'égaux, dans un milieu d'hommes libres qui tous travaillent pour tous, qui tous ont reçu une saine éducation et se soutiennent mutuellement dans toutes les circonstances de leur vie, les actes anti-sociaux ne sont pas à craindre. Le grand nombre n'aura plus sa raison d'être, et le reste sera empêché en germe. Quant aux quelques individus aux penchants pervers que la société actuelle nous aura légués,

ce sera à nous de leur empêcher d'abord d'exercer leurs penchants. Et si nous n'y réussissons pas toujours, le seul correctif, honnête et pratique, sera encore le traitement fraternel, le soutien moral qu'ils trouveront auprès de tous, la liberté. Ce n'est pas de l'utopie, cela se fait déjà par des individus isolés, et cela deviendra pratique générale. Et ces moyens seront autrement puissants que tous les codes, que tout le système actuel de punitions — cette source toujours féconde de nouveaux actes anti-sociaux, de nouveaux crimes.

LA BIBLIOTHÈQUE DE PARIS MARXISTE

LA REVOLTE

ORGANE COMMUNISTE-ANARCHISTE

Paraissant tous les 8 jours; un Supplément littéraire tous les 15 jours

Administration : 140, rue Mouffetard

Prix : 5 centimes le numéro

ABONNEMENTS

FRANCE : Un An.	5 fr.
EXTÉRIEUR —	7 fr.

EN VENTE A LA RÉVOLTE :

Évolution et Révolution, *E. Reclus.*	0 fr.	05
Terre et Liberté *avec* l'Audace, *ensemble*	2	50
Les Produits de l'Industrie.	0	05
Les Paroles d'un Révolté	1	50
Les Travailleurs des villes aux Travailleurs des campagnes. . .	0	10
Le Révolté, *septième année, cartonné* . .	4	50
— *huitième année*	4	50
— *neuvième année*	4	50
La Révolte, *première année*	4	50
Richesse et Misère	0	10